



CLUB COPRO – ATELIER N°2

« La gestion des déchets à Vincennes »

12 juin 2024

Introduction

Démarche du Club Copro

Présentation de l'intercommunalité Paris Est Marne&Bois

1. Les ordures ménagères, les emballages et le verre : bac gris, bac jaune et bac vert

Quels services de collecte des OM, des Emballages et du Verre sur Vincennes ?

Quelles quantités de déchets OM, Emballages et Verre collectées sur Vincennes ?

Les Défis Familles Zéro Déchet – un moyen de réduire les quantités de déchets produites

2. La gestion des biodéchets : késako ?

Contexte réglementaire

Stratégie du Territoire relative au tri à la source des biodéchets

Composteurs et lombricomposteurs

PAV biodéchets

3. La gestion des objets encombrants

Quels services de collecte sur Vincennes ?

Les ressourceries et recycleries – un moyen de donner une seconde vie aux objets

Démarche du Club Copro

Contexte

Ambition de la Ville : fournir aux copropriétés des informations régulièrement recherchées sur différents sujets en lien avec la thématique du développement durable.

Objectifs visés :

- Former et informer les copropriétaires vincennois sur diverses thématiques du développement durable
- Faciliter les démarches des copropriétés auprès des services de la Ville
- Mieux comprendre les problématiques des copropriétés
- Favoriser les échanges entre copropriétaires
- Permettre aux copropriétés d'identifier les personnes ressources mobilisables pour se faire accompagner

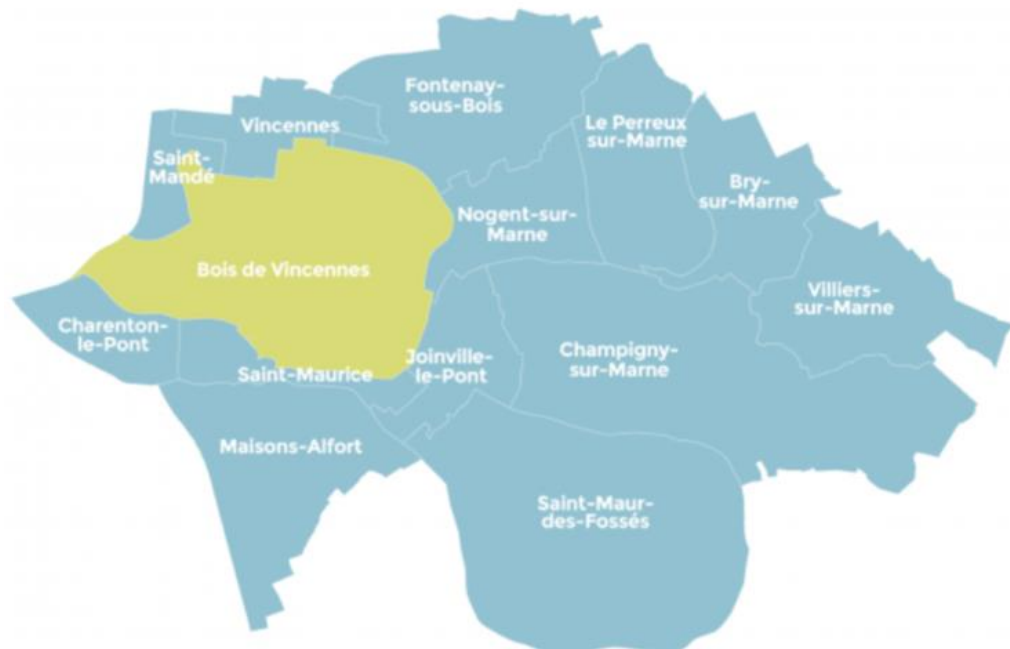
Fiches thématiques sur le site Internet : <https://www.vincennes.fr/cadre-de-vie/developpement-durable/club-copro>



Présentation de l'intercommunalité Paris Est Marne & Bois

❖ Un Territoire situé dans le Val de Marne et regroupant :

- 13 communes
- 520 000 habitants
- 56 km²



❖ Un Territoire qui détient la compétence « Collecte et Traitement des Déchets ménagers et assimilés »

Reconnaisable notamment par les véhicules de collecte de couleur noire, à l'œuvre sur le Territoire.



*Véhicules de collecte de Paris Est
Marne&Bois*



VINCENNES

Paris
Est
Mairie & Bois

Les ordures ménagères, les emballages, et le verre



Pour demander un bac de collecte :

Envoyer un mail à livraison.bac@pemb.fr ou appeler le **01 48 71 59 13**.

1. Les ordures ménagères et les emballages et le verre

❖ Quels services de collecte des OM et Emballages sur Vincennes ?

Ordures ménagères (bac gris) :

Collecte **3 fois par semaine** - lundi, mercredi et vendredi
Les ordures sont à jeter dans des **sacs fermés**
Les bacs sont à sortir pour **18h30** le jour des collectes



Ce qu'il reste après avoir fait le tri !

Emballages (bac jaune) :

Collecte **2 fois par semaine** – mardi et jeudi
Les ordures sont à jeter **en vrac**
Les bacs sont à sortir pour **18h30** le jour des collectes



Tous les emballages, cartons et papiers se trient !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

❖ Quels services de collecte des emballages en verre sur Vincennes ?

Verre (bac vert) :

Collecte **1 fois toutes les deux semaines** – le jeudi matin
Les emballages en verre sont à déposer **en vrac** dans les bacs,
vidés de leur contenu mais pas lavés
Les bacs sont à sortir pour **19h00** la veille de la collecte

Pour demander un bac de collecte :

Envoyer un mail à livraison.bac@pemb.fr ou appeler le **01 48 71 59 13**.

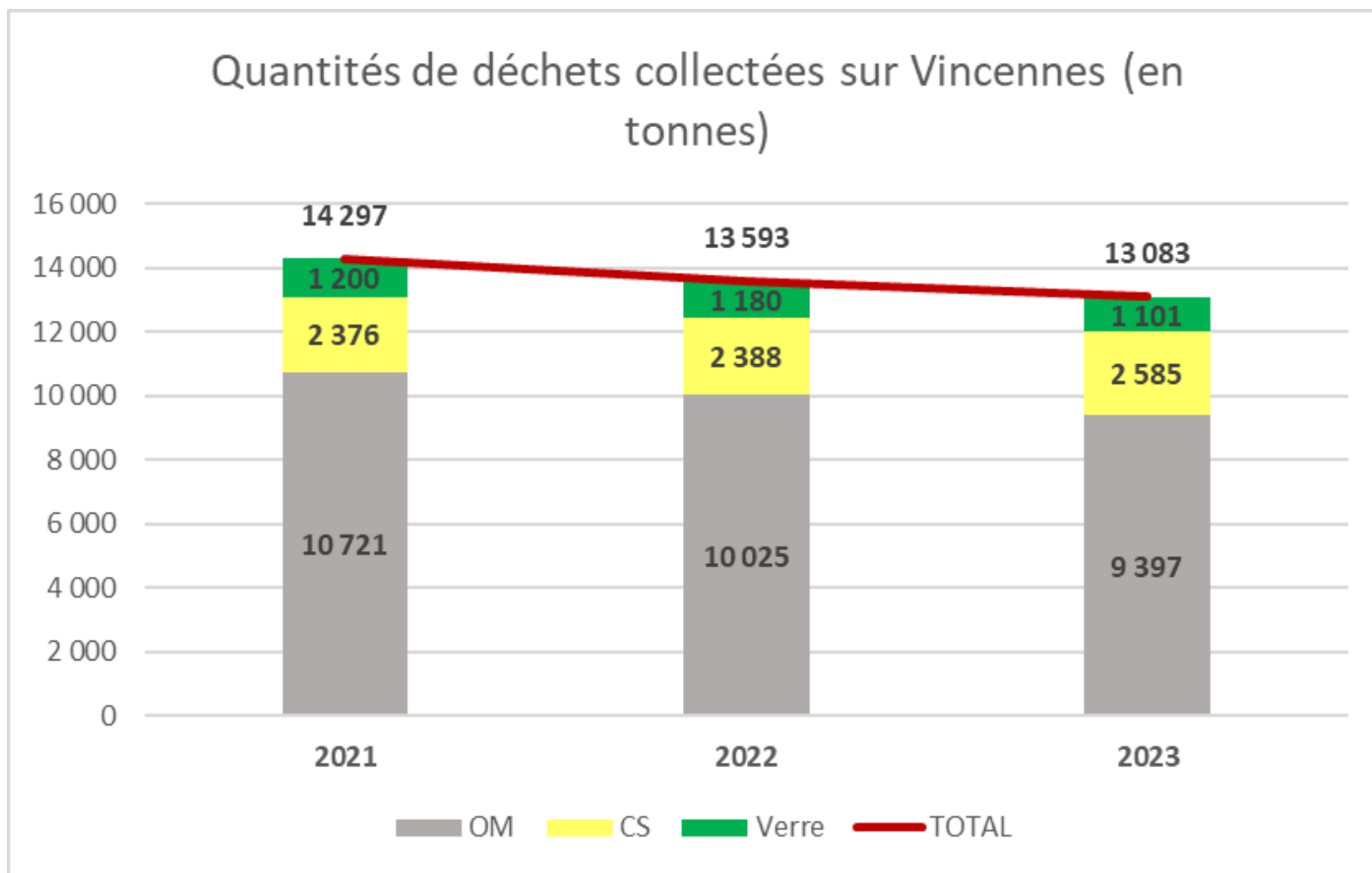


Toutes les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre se trient !



La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroirs et de vitres ne doivent pas être déposés dans le bac vert. Ils sont à déposer en déchèterie.

❖ Quelles quantités de déchets OM, Emballages et Verre collectées sur Vincennes ?



Ordures ménagères :

- Des quantités collectées **en baisse** (-1300 tonnes entre 2021 et 2023)
- Un ratio de collecte à l'habitant de **183 kg/hab./an** (< à la moyenne observée sur le Territoire)

Emballages :

- Des quantités collectées **en hausse** (+200 tonnes entre 2021 et 2023).
- Un ratio de collecte à l'habitant de **50 kg/hab./an** (> à la moyenne observée sur le Territoire)

Verre :

- Des quantités collectées **en stagnation**
- Un ratio de collecte à l'habitant de **20 kg/hab./an** (= à la moyenne observée sur le Territoire)

❖ **Les Défis Familles Zéro Déchet : un moyen de réduire les quantités de déchets produites**

- **3 éditions** du Défi Familles Zéro Déchet organisées sur Vincennes
- Soit, près de **150 familles** sensibilisées et accompagnées durant 7 mois *via* des conférences et ateliers
- **-30% de déchets** produits par les familles participantes, en moyenne, entre le début et la fin du Défi.

Pour aller plus loin dans la démarche Zéro Déchet, consulter **le Guide des actions Zéro Déchet** disponible sur notre [site web](#) > Défis Familles Zéro Déchet



Soirée de Lancement - Défi Familles Zéro Déchet (édition 2023-2024)



Atelier fabrication Bewrap – Atelier décorations Noël Zéro déchet

- ❖ **Les visites de centres de traitement : un moyen de prendre conscience des quantités de déchets produites**
- **Espace découverte de l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) des ordures ménagères**
99 quai Roosevelt, 92130, Issy-les-Moulineaux
- **Centre de tri des déchets recyclables de Paris 15^{ème} arr.**
62 rue Henry Farman, 75015, Paris

Inscription obligatoire sur le lien suivant :

https://syctom.espacerendezvous.com/client_v2/index.html?domain#!/client/syctom/visite/originid/19093

Visites scolaires : gratuites, organisées pour 2 groupes de 15 personnes, à partir du CM1, les mardis et jeudis, 1h30.

Visites grand public : gratuites, maximum 10 personnes, les mercredis et vendredis, 1h.

- **Visite virtuelle du centre de tri des déchets recyclables de Limeil-Brévannes**

<https://visitesvirtuelles.suez.fr/LimeilBrevannes/?amp;amp>



Les biodéchets



2. La gestion des biodéchets : késako ?

❖ Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

L'article L. 541-1-1 du Code de l'environnement définit les biodéchets comme :

« *Les **déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc**, les **déchets alimentaires ou de cuisine** provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.* »

Toutefois, l'esprit du décret relatif au tri à la source des biodéchets cible **principalement les restes alimentaires**. En effet, la collecte des déchets végétaux n'est pas encouragée par le législateur car la gestion de ce flux peut s'effectuer à la parcelle du lieu de production (compostage, *mulshing*, paillage), ou par une collecte spécifique ou en déchèterie.

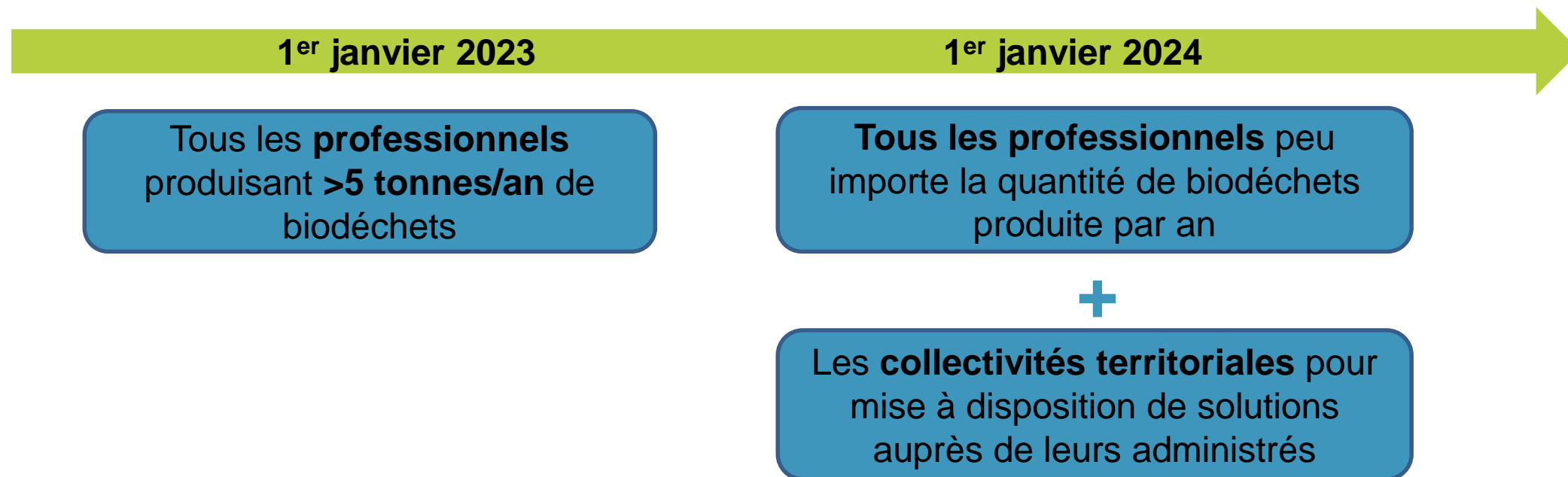
Paris Est Marne&Bois réalise la collecte des déchets végétaux en porte-à-porte et sur rdv, et autorise l'apport pour les particuliers sur 3 des 4 déchèteries dont la gestion est assurée en régie.

❖ Des exemples de biodéchets :

Epluchures de fruits et de légumes, restes de préparation de repas, restes alimentaires non consommés (sauces, os, coquilles) dont les restes de viande et de poisson, petit végétaux, fleurs fanées et feuilles.

❖ Contexte réglementaire

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire, dite loi AGEC, prévoit différents jalons obligeant certains types de producteurs à **trier leurs biodéchets** :



Ce ne sont pas les habitants qui sont obligés de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024, mais les collectivités territoriales compétentes qui sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri !



❖ Stratégie du Territoire relative au tri à la source des biodéchets

Le scénario retenu par les élus du Territoire dans le cadre du déploiement du tri à la source des biodéchets est le suivant :

- **Pour les gros producteurs assimilés** (établissements scolaires et marchés alimentaires) - **SPGD** : **Collecte**
- **Pour les habitants** :
 - Prioriser la pratique du **compostage de proximité** (notamment en habitat individuel avec jardin, mais aussi sur certaines copropriétés disposant de référents de sites + lombricompostage en appartement)
 - Installer **des bornes d'apport volontaire à contrôle d'accès**, qui seront progressivement déployées :
 - auprès des marchés alimentaires
 - près des établissements scolaires
 - au pied de certains grands ensembles.

Le Territoire Paris Est Marne & Bois
vous accompagne !

❖ Des consignes de tri qui diffèrent entre composteur/lombricomposteur/PAV...

Lombricompostage



Comme le compostage

Sauf les agrumes, coquilles et petits déchets végétaux car le processus de traitement in-situ est plus fragile

Compostage



50% déchets humides
(fruits et légumes abîmés, épluchures, thé/café)

50% déchets secs
(feuilles et fleurs fanées, brindilles de bois, journaux, papier kraft et cartons brun, coquilles d'œufs en petits morceaux)

Collecte pour méthanisation

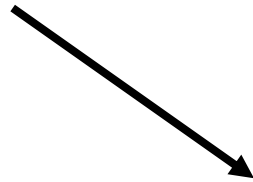


Comme le compostage

Avec les restes de repas dont viandes et poissons car le processus de traitement est industriel (méthanisation)

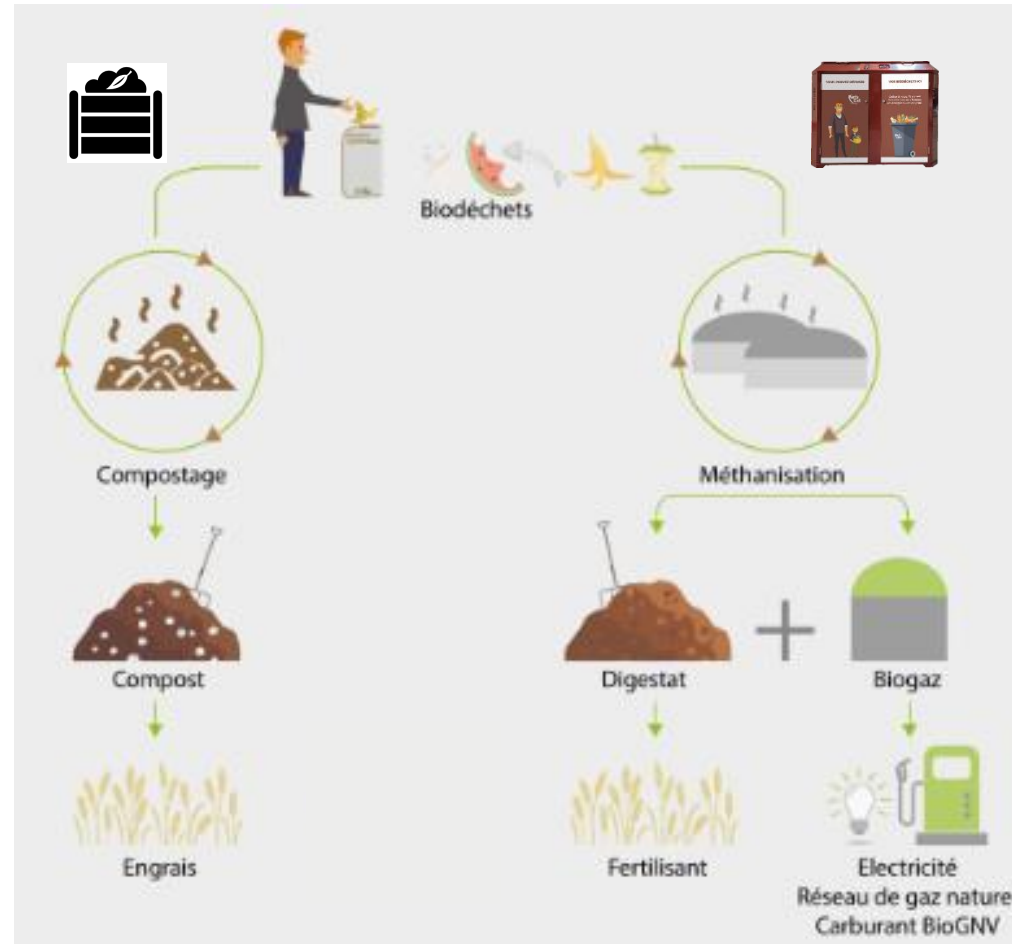
❖ ... Du fait des différents processus de traitement et de valorisation des biodéchets...

Par compostage

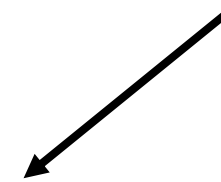


= Dégrader certains déchets organiques en présence d'air et d'humidité.

Il en résulte du **compost**, un fertilisant utilisé pour le jardinage, l'horticulture ou l'agriculture.



Par méthanisation



= Décomposer la matière organique grâce à des bactéries qui agissent en l'absence d'air (anaérobie).

Ce procédé donne du **biogaz** pour chauffer les habitations, produire de l'électricité ou alimenter les véhicules en qualité de biocarburant.

❖ Sur Vincennes, ce sont :



217 Lombri composteurs distribués

127 Composteurs individuels distribués



70 Sites de compostage collectif en pied d'immeuble

7

Sites de compostage partagé de quartier



15 PAV - Abri-bacs



Site de compostage
Jardin exotique
Vincennes



Pour effectuer une demande de composteur ou de lombricomposteur :

- Compléter le [formulaire](#)
- Ecrire à compost@pemb.fr
- Appeler le 01 48 71 59 13

Pour connaître l'emplacement du PAV ou du composteur partagé le plus proche de chez soi :

Cliquer [ici](#) et renseigner son adresse postale dans le moteur de recherche (affichage en mode Carte)

- Filtrer sur « Déchets alimentaires » pour voir les PAV
- Filtrer sur « Composteurs » pour voir les composteurs partagés

❖ Foire aux questions

Comment s'inscrire à la collecte des PAV Upcycle ?



1.



Après avoir sélectionné « J'adhère pour composter ! », accepter la charte d'utilisation, puis cliquer sur « suivant »

2.



Remplir les informations demandées dans le formulaire, puis cliquer sur « suivant »

3.



Sélectionner le point d'apport volontaire de son choix, puis cliquer sur « suivant »

4.



Le code à 5 chiffres apparaît et est envoyé automatiquement par email via l'adresse renseignée

Pour s'inscrire au service :
Rendez-vous sur
<https://app.upcycle.org/pemb>
Ou
Flasher le QRCode présent
sur les PAV :





Les objets encombrants

3. La gestion des objets encombrants

❖ Un réseau de déchèteries de proximité

- Un réseau de **4 déchèteries fixes** et **2 déchèteries mobiles**, dont **1 sur Vincennes** :

Place Renon : 2^{ème} samedi du mois – 9h-13h

Place Carnot : 3^{ème} samedi du mois – 9h-13h

Place Diderot : 4^{ème} mercredi du mois – 14h-18h

Déchets acceptés :



Encombrants



Gravats



Déchets
verts



Bois



Ferrailles



Cartons



DEEE



Déchets
toxiques



❖ Des collectes au porte-à-porte, sur rendez-vous :

Prendre rdv *via* le lien : <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois>

Ou par téléphone au **01 48 71 59 13**

- **Déchets acceptés** : mobilier usagé, sommier, matelas, vieilles ferrailles, DEEE.
- **Déchets refusés** : plâtre, gravats, Déchets Ménagers Spéciaux

Nouveau service : jedonnemonelectromenager.fr

Collecte gratuite et à domicile du gros électroménager

❖ Les ressourceries et recycleries, un moyen de donner une seconde vie aux objets et de leur éviter l'enfouissement

Ressourcerie intercommunale

Adresse : Port de Bonneuil-sur-Marne, sur l'éco-site

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 13h.

Acceptés : Petit mobilier, textiles, chaussures, bijoux/acc., maroquinerie, chapeaux, jeux et jouets, livres pour enfants, peluches, linge de maison, vaisselle, supports médias, bibelots, articles de sports et loisirs.

Refusés : Gros mobilier, équipements électriques et électroniques, produits dangereux, d'hygiène, cosmétiques.

Mode de collecte : Apport volontaire
<https://ressourcerie.pemb.fr/>

La Ressource de Saint-Mandé

Adresse : 47, av. du Général de Gaulle, 94160, Saint-Mandé

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 14h à 18h. Le samedi de 11h à 19h.

Acceptés : Textiles, chaussures, bijoux/acc., maroquinerie, chapeaux, jeux et jouets, livres pour enfants, peluches, linge de maison, vaisselle, décoration

Refusés : Tout mobilier, électroménager, puériculture, produits dangereux, d'hygiène, cosmétiques

Mode de collecte : Apport volontaire <https://tousressource.org/>

Le Repaire à Vincennes

Adresse : 41-43 Rue Raymond du Temple

Ateliers réparation/sensibilisation organisés toute l'année

Merci de votre attention



En partenariat avec :
Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes – 520 000 habitants
1 place Uranie – 94340 Joinville le Pont